Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502990-20260302-D2026_19-DE

Extrait de délibération

CONSEIL MUNICIPAL
du 02 MARS 2026

Délibération 2026.19

SAINT-MÉLOIR DES ONDES

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués le vingt-quatre février, se sont réunis, à la mairie-salle des fêtes, sous la présidence de M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire.

PRÉSENTS :

Monsieur de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire – Mesdames LE SCORNET Sylvie, HEMON Soizick, VILLENEUVE Catherine, Adjointes – Messieurs VUILLAUME Michel, DUVAL Yvonnick, JENOUVRIER Stéphane, Adjoints – Monsieur LEMONNIER Philippe, conseiller délégué – Mesdames THOMAS Huguette, TARDIEU Arlette, PERRIGAULT Chantal, LEPAIGNEUL Virginie, GALLOU Isabelle, SOULAT Véronique, GOUDEDRANCHE Isabelle, LE GARREC Virginie, GRANDIN Stéphanie, conseillères municipales – Messieurs LESNÉ Loïc, BELLEC Loïc, COURDENT Stéphane, SIGURET Jérôme, COTARMANAC'H Yves, JENOUVRIER Fabien, COLLET Vincent, GEORGES Patrice, conseillers municipaux.

ABSENT EXCUSÉ :

Madame DABO Delphine, conseillère municipale (procuration donnée à Mme Soizick HEMON).

ABSENT :

LABBÉ René, conseiller municipal.

Soit 26 membres présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Sylvie LE SCORNET, adjointe.

AMENAGEMENT DE LA VALLEE VERTE – TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Rapporteur M. Stéphane JENOUVRIER, Adjoint

Dans le cadre du chantier de la Vallée Verte, débuté en juillet 2025, il est apparu qu'afin de réaliser les fondations du bâtiment de stockage à destination des associations, il a été nécessaire de mettre en place plus de béton qu'initialement prévu.

En effet, sur une partie des 61 fouilles de fondations du bâtiment, il a été nécessaire de creuser plus profondément que ce qui était prévu, afin de trouver un sol dur. Cette information a été vérifiée par la mairie sur place.

Ces fouilles plus profondes engendrent également une augmentation de la quantité de béton à mettre en œuvre.

A l'issu du recollement, il apparait que 21.24 m3 de béton supplémentaires ont été mis en œuvre. Cette quantité a été vérifiée via les bons de livraison béton sur demande de la commune.

Concernant, le second bâtiment (extension des services techniques), aucune surprise n'a eu lieu. Les fouilles réalisées et le béton mis en place, sont identiques à ce qui était prévu au marché.

Ainsi, le montant de ces travaux complémentaires est chiffré à 4 916,63 € HT.

Ce devis a été présenté en commission bâtiment le 18 février 2026 pour échange.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502990-20260302-D2026_19-DE

Lot 4 – GROS OEUVRE :

Avenant n°1 FL CONSTRUCTION – CRD :

Avenant n°1	Montant
Travaux complémentaire pour le terrassement plus profond de certaines fouilles et mise en place de béton supplémentaire	4 916.63 €
TVA	983.33 €
Total TTC	5 899.96 €

Vu l'avis favorable de la commission bâtiment en date du 18 février 2026.

Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :
24 POUR 0 CONTRE 2 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** les travaux complémentaires ci-dessus ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Extrait certifié conforme et exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture

LE MAIRE, Dominique de LA PORTBARRÉ



